

CARROSSERIE RÉPARATION & PEINTURE

Fabien, carrossier : "J'ai choisi ce métier parce que je suis passionné de voiture. C'est comme un puzzle, la carrosserie : on prend un élément, on en met un autre... L'important, c'est d'être minutieux, car on a la sécurité des gens entre les mains. En plus, le métier évolue : si le cœur de l'activité reste le même, aujourd'hui nous travaillons beaucoup sur ordinateur. Notre profession offre aux jeunes une vraie carrière."



► ACTIVITÉS

En identifiant les éléments à réparer ou à changer, le carrossier remet en état ce qui peut l'être par débosselage, planage, ponçage, remodelage ou remplace les éléments trop endommagés. Il effectue aussi des travaux sur la structure du véhicule (redressage, remise en ligne du châssis), réalise des contrôles à l'aide d'un banc de mesure en se conformant aux prescriptions du constructeur. Il est amené à démonter des appareils ou accessoires.

Le peintre en carrosserie effectue toutes les opérations nécessaires à la peinture des surfaces de carrosserie de véhicules. Il travaille au pistolet à peinture dans une cabine protection.

LE CARROSSIER PEUT COMPLÉTER SA FORMATION PAR UNE QUALIFICATION EN PEINTURE POUR TRAVAILLER DANS LES GARAGES OÙ LA POLYVALENCE EST DE MISE.

► POURSUITE DE FORMATION

- CQP peintre confirmé
- CQP carrossier-peintre
- Encadrant d'entreprise artisanale (niveau 4)

► CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

- Activité exercée dans les garages (réparateurs toutes marques ou spécialisés).
- Port obligatoire de combinaison, chaussures de sécurité, masque, casque phonique....
- Avoir une bonne résistance physique afin de supporter une station debout.
- Contre-indication : asthme, peau fragile.

► QUALITÉS REQUISES

- Sens de l'organisation.
- Esprit d'initiative.
- Habileté manuelle.
- Rigueur dans le travail.
- Soins et propreté.
- Sens du contact.

► DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Un carrossier peut accéder à des postes d'encadrement : chef d'équipe ou réceptionnaire d'atelier. Son expertise des véhicules lui ouvre également les portes du contrôle technique automobile.

Il peut créer ou reprendre une entreprise, après avoir acquis des connaissances en gestion et comptabilité.

► QUELLES FORMATIONS ?

- Niveau 3
CAP réparation des carrosseries (2 ans)
CAP peinture en carrosserie (1 an)
- Niveau 4
BAC Professionnel carrosserie option réparation (3 ans)

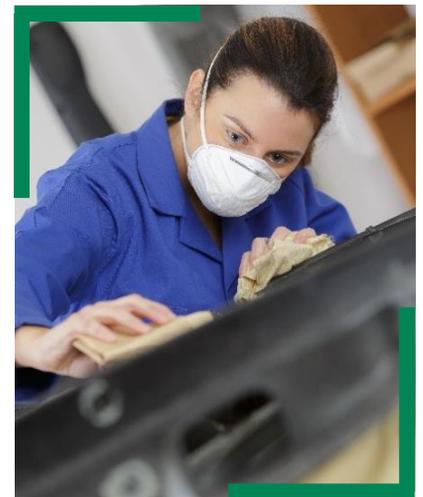
CARROSSERIE RÉPARATION & PEINTURE

▶ INTÉGRER LE CFA

- OU
- Avoir entre 16 et 30 ans.
 - Avoir 15 ans révolus ou être dans l'année de ses 15 ans, en ayant terminé sa classe de 3^{ème}.
 - Trouver une entreprise d'accueil.
 - Signer un contrat d'apprentissage.

⚠ Seule la signature du contrat d'apprentissage entre l'employeur et l'apprenti(e) conditionne l'inscription au CFA.

Pour vous aider dans la recherche d'une entreprise, contactez un conseiller relation entreprise :
Tél. : 02 38 62 15 64 - Mail : oip45@cma-cvl.fr



▶ ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme de l'alternance	CAP : 2 semaines en entreprise, 1 semaine en CFA BAC Pro : 2 semaines en entreprise, 2 semaines en CFA
Moyens et outils pédagogiques	Formation en présentiel Compte office 365 et Environnement Numérique de Travail (ENT)

▶ CONTINUER SA FORMATION AU CFA

- CQP conseiller de vente en pièces de rechanges et accessoires, 13 mois (niveau 4)

▶ CURSUS

Premier cursus

	CAP réparation des carrosseries (2 ans)*	➔	CAP peinture en carrosserie (1 an)
Niveau requis	3 ^{ème} de collège		CAP réparation des carrosseries
Modalités d'évaluation	Examen en fin de formation		Examen en fin de formation

➔ * Pour l'apprenti déjà titulaire d'un diplôme issu d'un métier complémentaire, possibilité de passer l'examen au bout d'un 1 an.

Second cursus

	BAC Professionnel carrosserie option réparateur (3 ans)
Niveau requis	3 ^{ème} de collège CAP réparation des carrosseries **
Modalités d'évaluation	Examen en cours de formation

➔ ** Pour l'apprenti déjà titulaire du CAP réparation des carrosseries, possibilité d'intégrer la 1^{ère} BAC Pro directement.

+ d'info sur www.cfacm45.fr

- ✓ Programmes de formation
- ✓ Aides aux apprentis
- ✓ Listes de fournitures
- ✓ Taux d'insertion
- ✓ Réussite aux examens...



Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions.

Contactez le référent handicap du CFA :
cfa45_referent.handicap@cma-cvl.fr



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds social européen.

Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
5 rue Charles Péguy | 45000 ORLEANS
Tél. : +33(0)2 38 62 75 29
cfa45_contact@cma-cvl.fr • www.cfacm45.fr

